

<https://enseignants.se-unsa.org/Ecole-inclusive-rentree-2019-ou-sont-les-moyens-nouveaux>



Enseignants de l'Unsa

École inclusive rentrée 2019 : où sont les moyens nouveaux ?

- Je suis... - ASH -

Publication date: mardi 11 juin 2019

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

La circulaire de rentrée consacrée à l'école inclusive est parue le 6 juin 2019, accompagnée d'un vade-mecum sur la mise en oeuvre des PIAL. Elle est également accompagnée d'une circulaire définissant le nouveau cadre de gestion des AESH ([lire notre article](#)).

L'objectif affiché est de donner des suites opérationnelles aux annonces du 11 février 2019 issues de la concertation sur l'école inclusive engagée durant quatre mois entre octobre 2018 et janvier 2019. Les personnels confrontés aux difficultés au quotidien pour que l'inclusion soit une réussite resteront largement sur leur faim.

La circulaire présente de nombreuses annonces que le ministère de l'Éducation nationale et la secrétaire d'état aux personnes handicapées qualifient de changement en profondeur, de « transformation générale » du système éducatif. Il s'agit ni plus ni moins que de mettre en oeuvre le « **Service Public de l'École inclusive** ».

En fait, concrètement, la circulaire est largement consacrée aux PIAL, dont l'objectif principal est de coordonner les moyens humains d'accompagnement, en apportant de la « souplesse » aux écoles et aux établissements.

Après une année d'expérimentations menées dans une opacité que nous avons dénoncée, il semble que les DASEN et Recteurs se livrent en cette fin d'année à des concertations, tout du moins à des présentations de la mise en oeuvre des principales mesures en créant notamment des postes de coordonnateurs de PIAL.

Le SE-Unsa interrogera le ministère et les services locaux pour leur demander des précisions sur les moyens mis en oeuvre pour réaliser les dispositions de formation et d'allègement de service pour les directeurs qui accepteraient d'assumer ces fonctions. Et pourquoi pas les mêmes mesures d'allègement de service dans le 2nd degré, ou une IMP dans le 1er degré ?

D'autres restent à expliquer, l'utilisation de l'outil d'évaluation Qualinclus (à quelle fin ?), l'apparition d'un livret de parcours inclusif, le temps de rencontre avec les parents pour les PE (6 heures sur les 48 heures, à la place de quoi ?). Rien n'est dit sur les personnels qui seront chargés de gérer les cellules d'accueil, d'écoute et de réponse destinée aux parents d'élèves en situation de handicap.

Le SE-Unsa rappelle les fortes interrogations de la communauté éducative sur les PIAL, leur pilotage, la répartition géographique, le déclenchement de l'aide, l'opposabilité. Nous regrettons que les PIAL, mesure phare de cet acte I de l'école inclusive du nouveau ministre ne soient pas plus utilisés comme des pôles-ressources de professionnels aptes à répondre aux besoins des élèves mais soient quasi-exclusivement destinés à la gestion des accompagnants. Nous prenons acte de la création d'un Comité National de suivi de la mise en oeuvre des PIAL que nous demandons. Souhaitons qu'il permette les ajustements nécessaires à cette nouvelle organisation et ne soit pas une simple chambre d'enregistrement des annonces ministérielles.

Les personnels d'enseignement et d'éducation qui expriment des besoins forts d'information et de formation devront se contenter d'une plateforme numérique, d'une information le jour de la prérentrée, et de courts modules de formation (3 ou 6 heures). Mieux que rien, certes, mais à inscrire de toute urgence dans les plans de formation locaux et sans moyens supplémentaires. On demande donc à voir la réalité à la rentrée...

En conclusion, la parution très tardive de cette circulaire fait naître le doute sur la concrétisation à la rentrée d'un certain nombre de mesures, ceci d'autant plus qu'aucuns moyens supplémentaires ne sont annoncés. La rationalisation de l'accompagnement humain est la motivation première de ce texte. Les personnels auront du mal à y trouver leur compte.

À lire ou relire :

- <https://enseignants.se-unesa.org/Experimentation-des-PIAL-les-AESH-concerne-e-s>
- <https://enseignants.se-unesa.org/Nouvelle-circulaire-AESH-a-quoi-faut-il-s-attendre>
- <https://enseignants.se-unesa.org/Pour-une-Ecole-de-la-Republique-pleinement-inclusive-plan-d-actions-ou-plan-c-om>